

RÉSOLUTION

CENT SOIXANTE-TROISIÈME RÉUNION DU CONSEIL DE MODULE

Tenue par vidéoconférence le 19 mai 2016 à compter de 13 h 30, au local C1306 du pavillon Alexandre-Taché, campus Gatineau et au local J2110 du campus Saint-Jérôme

163-MSS-190516-02

RETRAIT DU PROGRAMME DE CERTIFICAT EN SOINS INFIRMIERS – 4356 AU PÔLE UNIVERSITAIRE PAUL-GÉRIN-LAJOIE

ATTENDU le programme de *certificat en soins infirmiers – 4356* actuellement offert au campus Gatineau, au campus Saint-Jérôme et au Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie;

ATTENDU que l'offre de programme de *certificat en soins infirmiers - 4356* à la fois au campus Saint-Jérôme et au Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie entraîne une certaine compétition entre les deux campus de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'offre du programme de *certificat en soins infirmiers – 4356* à temps partiel au Pôle universitaire Paul-Gérin-Lajoie versus l'offre de ce même programme à temps complet et à temps partiel au campus Saint-Jérôme;

ATTENDU les discussions en séance;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : madame Isabelle Michon

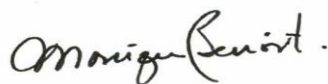
APPUYÉ PAR : madame Francine Thérout

ET RÉSOLU

De recommander que le programme de *certificat en soins infirmiers – 4356* soit offert à temps complet et à temps partiel au campus Saint-Jérôme et au campus Gatineau seulement;

De retirer l'offre de programme de *certificat en soins infirmiers - 4356* au Pôle université Paul-Gérin-Lajoie et par le fait même, du site web de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Monique Benoit
Module des sciences de la santé